

PROCES-VERBAL
DE LA REUNION DU BUREAU FEDERAL
N°2/2019 – 15 FEVRIER
STADIUM MIRAMAS METROPOLE – 13140 MIRAMAS

Présidence André GIRAUD

Présents Daniel ARCUSET, Jean-Marie BELLICINI, Laurent BOQUILLET, Michel HUERTAS, Jean-Yves LE PRIELLEC, Christine MANNEVY, Martine PREVOST, Christian ROGGEMANS, Valérie SAILLANT, Jean THOMAS, Anne TOURNIER-LASSERVE, Christine VIRLOUVET, Patricia ZUGER

Assistent Patrice GERGES (DTN), Souad ROCHDI (Directrice générale), Jean-Pierre FOURNERY, Alain MARTRES, Didier VAREECKE, Pierre WEISS

André GIRAUD, Président de la FFA, ouvre la séance et remercie Jean-François ROUILLE, Président de la ligue de Provence Alpes-Côte d'Azur, qui nous accueille dans ce magnifique Stadium de Miramas Métropole.

1. APPROBATION DU PROCES-VERBAL N°1 du 10 janvier 2019

Après prise en compte des corrections proposées, le procès-verbal est approuvé à l'unanimité des membres présents et représentés.

2. INTERVENTION DU PRESIDENT & POINT SUR LES LICENCES

ACTIVITES DU PRESIDENT

- Rencontre avec Jean-Marc SERFATY, délégué auprès du Recteur de Créteil pour les projets scolaires « Héritage Paris 2024 » auxquels la FFA s'associe ;
- Rencontre avec Roland ROMEYER, Président du club de football de l'AS Saint-Etienne, qui collaborera au centenaire des « Coquelicots 42 » et aux différentes animations autour des Championnats de France Elite qui auront lieu fin juillet ;
- Réussite des Championnats U23 de l'Union Méditerranéenne d'Athlétisme à Miramas ; merci à la Ligue d'athlétisme PCA pour cette organisation ;
- Participation au Comité de pilotage de la semaine olympique à l'Académie de Créteil ;
- Réunions au Ministère des sports pour l'évaluation de notre convention d'objectifs :
 - Gilles QUENEHERVE, Directeur des sports nous a reçus pour le secteur du développement ;

- Claude ONESTA, chargé du secteur « performance », nous a fait part de sa satisfaction pour notre projet Athlé 2024 et propose d'augmenter les financements pour le haut niveau : notre projet ATHLE 2024 est soutenu ;
- Participation aux vœux conjoints du CNOSF, du CPSF (Comité Paralympique et Sportif Français) et du Ministère, cérémonie au cours de laquelle la création de l'Agence Nationale du Sport (ANS) a été officialisée ;
- Le Comité directeur de la Fédération s'est tenu dans les locaux de la MGEN ; bonnes conditions et bonne journée de travail : un relevé de décisions a été transmis à nos structures déconcentrées ;
- Succès du Meeting de Bercy ; plus de 7 000 spectateurs ; organisation parfaite ; félicitations à toutes les équipes de la Fédération qui ont contribué à ce succès ;
- Réunion avec Philippe JOCK, Président de la CCI de la Martinique afin d'organiser notre prochain déplacement aux Antilles pour y rencontrer les acteurs économiques ;
- Réunion du Collège des Fédérations Olympiques pour faire un point sur :
 - la configuration de la nouvelle gouvernance du sport,
 - la préparation des JO 2020 à TOKYO ;
- Rencontre avec Philippe LEONELLI, Maire de Cavalaire pour l'organisation d'une journée Athlétisme-santé le 5 mai prochain ;
- Rencontre avec les membres du Directoire de la Caisse d'Epargne PACA dont dépendent nos ligues d'Outre-mer ; intérêt manifesté pour notre plan Athlé 2024 ;
- Participation à la soirée des Champions à l'INSEP ;
- Participation au Conseil d'Administration de la Mutuelle des Sportifs ;
- Visite dans le Pas de Calais pour l'Opération URBAN-ATHLE, suivie d'une rencontre avec les élus du Département pour la poursuite de notre convention ;
- Présence avec le DTN au Meeting de Liévin ; très bonne organisation.
- Réunion avec le Vice-président chargé des sports à la Région Ile de France pour l'évaluation et le prolongement de notre convention de partenariat ;
- Réunion de travail avec la société de production *Black Dynamic*, pour un projet de réalisation d'un documentaire à l'occasion du centenaire de la Fédération ;
- Réunion avec le Président et le Directeur sportif du CA Montreuil ; échanges sur le Plan de développement de la Fédération ainsi que sur l'organisation du meeting.
- Réunion avec Patrick BORE, Maire de La Ciotat, pour la rénovation du stade d'athlétisme et pour l'organisation d'une journée « athlétisme pour tous » au printemps 2019 ;
- Rencontre avec Frédéric SANNAUR, préfigurateur de l'Agence Nationale du Sport afin de faire part de nos positions pour la gestion des crédits alloués au développement en particulier pour les répartitions territoriales.

Le Président évoque la réunion qui s'est tenue la veille avec Denis MASSEGLIA, Président du CNOSF, Frédéric SANNAUR, Jean-Luc ROUGE, Président de la fédération de judo et Jean-Jacques MULOT, Président de la fédération d'aviron.

Les statuts de l'ANS sont en cours de finalisation. L'Agence sera officiellement créée le 2 avril avec une soixantaine de salariés répartis sur différents secteurs : RH et finances, développement, etc.

Claude ONESTA aura en charge la responsabilité du secteur « performance ».

Dès cette année, les anciens crédits du CNDS seront directement gérés par une vingtaine de fédérations volontaires.

La FFA aura donc une somme à répartir, selon les projets présentés, entre les ligues, les comités départementaux et les clubs. Il y a donc lieu de prévoir une restructuration de la Fédération pour pouvoir gérer correctement l'enveloppe financière qui nous sera attribuée.

La responsabilité de la FFA est importante, puisqu'elle validera, dès cette année, en concertation avec les ligues, les projets à valoriser. Il faudra expliquer cette nouvelle donne dans les assemblées générales à venir. Des contrôles et des évaluations chaque trimestre seront obligatoires.

Les DRJS gèreront, cette année encore les crédits alloués aux équipements.

En 2018, l'ensemble des crédits attribués à l'athlétisme hors emplois avoisinait les 2 millions d'euros.

Anne TOURNIER-LASSERVE : « *Quand pourra-t-on remplir les dossiers ?* »

André GIRAUD : « *Une plate-forme associative spécifique sera ouverte en avril-mai. Les dossiers seront simplifiés. Les paiements interviendront en novembre.* »

Anne TOURNIER-LASSERVE : « *Y a-t-il des préconisations pour les axes de développement ?* »

André GIRAUD : « *Les fédérations deviennent autonomes. La FFA va donc définir des thèmes prioritaires. Les DRJS contrôleront la légalité.* »

Le DTN revient sur la rencontre avec le CA Montreuil, club très attaché aux Interclubs.

La réunion qui aura lieu dimanche matin 17 février permettra de mettre fin à certaines rumeurs concernant cette compétition.

Le seul changement concerne le système de bonus-malus. Peut-être pourrait-on aussi augmenter la mutualisation.

De toute façon, aucune modification importante ne sera mise en place en 2020. Par contre, il est souhaitable de réfléchir déjà à d'éventuelles évolutions pour la prochaine olympiade.

Point sur les licences au 14 février 2019 annexe

Christian ROGGEMANS fait un point de date à date qui confirme une certaine stagnation. Le nombre de licences déposées s'est élevé à 306 117 soit 97,28% du nombre atteint au 31 août 2018.

De date à date, la progression est de 1 958 soit 0,64%; C'est le taux le plus faible constaté depuis la saison 2004-2005.

Il apparaît probable qu'il faille craindre un taux de progression proche de zéro, voire négatif, au 31 août 2019 : en effet la tendance apparaît à la baisse. Le passage sous le seuil de 1% est intervenu le 22 décembre 2018.

A signaler que le nombre de licences PO/U12 et BE/U14 est en diminution de respectivement 951 et 267 par rapport à l'année 2013.

On trouvera en annexe les déficits catégoriels et par type d'activité.

Martine PREVOST : « *Il y a là une réflexion à mener. Une des causes de la stagnation du nombre de licenciés pourrait être le tarif des mutations qui incite certains athlètes à ne pas reprendre de licence pendant un an, voire davantage.* »

Christian ROGGEMANS : « *7 500 mutations ont été enregistrées, un nombre équivalent à celui des années passées. On constate aussi que les « gros » clubs font leur « marché.* »

Daniel ARCuset propose que la CSR fasse une évaluation.

André GIRAUD s'interroge sur les mesures à prendre concernant les clubs qui ne licencient pas les catégories jeunes ou/et les pratiquants de marche nordique. La suppression des aides dans le cadre de la labellisation pourrait être une première mesure.

3. INTERVENTION DU DTN

➤ Patrice GERGES évoque les spécificités du running, bien différentes du secteur « piste ». La création d'un pôle « running » au sein de la DTN, en concertation avec la CNCHS, est donc apparue nécessaire.

➤ Un DTN adjoint va être nommé et serait en poste à partir du 2 avril. La deuxième partie de l'olympiade doit concrétiser les projets désormais mis en place. Le DTN rappelle que les CTS ont une obligation morale de résultats.

➤ Une convention vient d'être signée avec l'université de Bordeaux. Il s'agit d'accompagner les athlètes de haut niveau, voire de bon niveau pour les aider à concilier études et projet sportif. Il serait bien de proposer la même chose aux universités sur l'ensemble du territoire.

Dans cette optique, le Président et le DTN proposent à Christine VIRLOUVET de prendre contact avec les universités de l'ensemble du territoire.

➤ On sait que les sportifs de haut niveau ont besoin d'un préparateur mental. Mais le choix de la personne n'est pas simple. La DTN a mis en place un système pour protéger les athlètes et leur éviter de tomber sous le joug de personnes n'ayant pas d'éthique. Les fédérations de voile et de ski ont mis en place un système de label (ou d'agrément). Tout athlète suivi par une personne n'ayant pas ce label, ne recevra aucun remboursement de frais pour les actions engagées dans ce cadre.

➤ Suite aux réunions de calendrier et à la rencontre avec le CA Montreuil, il apparaît nécessaire de mener une réflexion sur le schéma d'organisation de nos compétitions. Il n'est, par exemple, pas cohérent d'organiser les Championnats de France élite en salle le même weekend que les Pré-France de cross.

André GIRAUD : « *Il faudra être courageux en bouleversant toutes nos habitudes.* »

Laurent BOQUILLET : « *La saison de cross est effectivement trop longue. Elle se termine quand commencent les courses sur route. Aux USA, il y a la saison de cross, puis la saison indoor.* »

L'IAAF a d'ailleurs décidé que dans 2 ans, les Championnats du monde de cross auraient lieu en février. »

Anne TOURNIER-LASSERVE : « *Il est clair que nous n'utilisons pas suffisamment la période à partir d'octobre. Par ailleurs, il serait souhaitable de figer à une période précise les Championnats de France.* »

André GIRAUD : « *Il nous faut déjà penser à l'organisation de la saison 2021. Un groupe de travail, composé d'Anne TOURNIER-LASSERVE, de Michel HUERTAS, du DTN, d'un membre de la CSO, de la CNJ, du pôle « organisation » de la FFA et d'un représentant de 3 clubs de taille différente et implantés dans 3 ligues différentes, réfléchira à une nouvelle organisation des compétitions et des calendriers de compétitions, puis fera des propositions.* ».

➤ Le Président évoque ensuite un problème interne à la ligue du Grand-Est concernant la mise à disposition d'entraîneurs de clubs auprès des pôles. Accompagné du DTN, il va réunir les dirigeants de la ligue et proposer des conventions validées par le service juridique de la Fédération pour régulariser toutes ces situations.

Le Bureau fédéral émet un **avis favorable** à cette proposition de règlement des conflits existants.

4. INTERVENTION DU TRESORIER

➤ Circulaires financières 2019

Le Trésorier Jean THOMAS présente les différentes circulaires financières qui ont été retravaillées avec la CFB pour tenir compte des remarques émises lors du Bureau fédéral de janvier

Daniel ARCUSET fait remarquer que ce n'est pas à la CFB de décider du fond sur des orientations politiques à valider.

Jean THOMAS précise que le rôle de la CFB est bien, aussi, de faire des remarques ou des suggestions au Bureau fédéral dans sa mission de suivi des affaires financières.

Didier VAREECKE regrette qu'une proposition que la CNJ avait faite il y a un an à propos de la circulaire N°3, n'ait toujours pas été prise en compte. Il s'agit de ne plus rembourser de frais de déplacements pour des compétitions jeunes individuelles (Pointes d'Or), mais de transférer ces sommes vers des compétitions par équipes pour privilégier le collectif. Il est prêt à récrire la circulaire N°3 dans ce sens.

Jean THOMAS : « *Il y aura lieu alors de soumettre le nouveau projet de circulaire à la CFB.* »

Daniel ARCUSET : « *La CFB connaissait cette proposition depuis un an.* »

Le Président clôt le débat en proposant la validation des différentes circulaires financières, sauf la N°3 qui sera validée lors du Bureau de mars. **Accord du Bureau** pour cette proposition.

La circulaire spécifique aux ligues ultramarines reste inchangée.

➤ Suivi budgétaire 2018 à date

Jean THOMAS précise que des factures de 2018 arrivent encore, ce qui est un vrai problème. A ce jour, le résultat courant d'exploitation est positif à 153 000€. Mais il faudra tenir compte des recommandations de la Cour des comptes et provisionner sur nos fonds propres les créances de la période 2013-2017 qui ne seront pas honorées ainsi que les dettes probables.

Tout cela aura obligatoirement une implication négative sur notre bilan.

André GIRAUD évoque l'organisation du marathon de Toulouse, qui ne parvient pas toujours à trouver un équilibre financier. Une rencontre aura lieu prochainement avec les élus toulousains ; trois solutions sont envisagées :

- maintenir le marathon si le financement de la ville est revu à la hausse ;
- remplacer le marathon par un Ekiden, ce qui permettrait une baisse importante des coûts liés à la sécurité ;
- ne plus impliquer la FFA dans l'organisation du marathon en expliquant les raisons et aller au contentieux.

➤ Budget 2019

Le document présenté le 25 janvier au dernier Comité directeur a été mis à jour pour tenir compte d'une augmentation des provisions pour aléas et dotation aux fonds propres.

Un suivi de l'exécution de ce budget sera fait fin mai et fin septembre avec la Directrice générale. A ce sujet, un nouvel outil permettra d'aider les Directeurs des services dans le suivi budgétaire de leur propre pôle.

André GIRAUD rappelle que 2020 sera une année importante avec une restructuration au sein de la FFA.

Il souligne une nouvelle fois la nécessité de faire confiance au savoir-faire des territoires pour l'organisation des championnats. Cela engendre automatiquement des économies pour la FFA qui déplace souvent trop de salariés dont les compétences pourront être mises au service de Paris 2020.

Martine PREVOST évoque une demande de la commission médicale pour obtenir une augmentation des indemnités journalières pour les médecins, kinés,... lors des stages et des compétitions nationales et internationales.

Avec un plafond actuel de 120 €/jour, ces professionnels de santé perdent de l'argent lorsqu'ils doivent fermer leur cabinet.

La demande de la commission est d'arriver à un montant de 200 €/jour, d'autant plus que beaucoup utilisent le système de « dons aux impôts ».

Anne TOURNIER-LASSERVE constate que le risque existe de ne plus trouver de personnes qualifiées pour assurer l'encadrement médical.

Martine PREVOST reconnaît que c'est un luxe d'avoir 3 kinés pour 40 jeunes, comme ce fut le cas récemment lors du stage de 4 jours à Barcelone. Un recours à la téléconsultation peut également être envisagé dans certains cas.

Patrice GERGES signale que la DTN a réfléchi à ces questions depuis plusieurs mois. Les responsables de la commission médicale reçoivent en début de saison la liste des stages et des compétitions mais les retours demandés, précisant le nombre d'encadrants médicaux souhaité, interviennent très tardivement, parfois une semaine seulement avant le départ, d'où des surcoûts importants en billets d'avions, par exemple.

Il souhaite en outre un recours plus important aux kinés locaux. Les stages ayant souvent lieu chaque année dans les mêmes lieux, il serait intéressant de créer un réseau local, ce qui éviterait également les transports onéreux de tables de massage.

A titre de comparaison, il indique que l'indemnité versée à un intervenant extérieur sur des formations est de 155 €/jour.

Le Président demande à la commission médicale une programmation annuelle accompagnée d'un budget pour une possible augmentation des indemnités journalières.

Christian ROGGEMANS constate qu'il y a trop de demandes de massages « confort » de la part des athlètes. Il se demande aussi pourquoi médecins et kinés acceptent encore de partir en compétitions durant lesquelles ils sont alors « taillables et corvéables à merci ».

5. INTERVENTION DE LA DIRECTRICE GENERALE

➤ Procédures 2019

Souad ROCHDI confirme l'information donnée par le Trésorier général à propos du développement d'un nouvel outil de suivi budgétaire à utiliser par les différents pôles et services ainsi que la DTN ; mise en place également d'un agenda de révision budgétaire.

➤ Projet d'organisation interne

Mise en place d'un comité exécutif relatif à 4 sujets structurants pour la FFA :

- le marathon de Toulouse ;
- le meeting de Bercy et le meeting *Diamond League* de Paris (Charléty) ;
- l'OFA ;
- le running.

Un groupe constitué du Président, du Trésorier général, de la Directrice générale, du DTN, des référents du Bureau et des directeurs de pôles sur les secteurs concernés, définira la vision, les objectifs et élaborera une feuille de route pour les collaborateurs en charge des cibles choisies. L'agenda des réunions du comité exécutif sera présenté ultérieurement.

En ce qui concerne l'OFA, André GIRAUD propose que le comité exécutif qui sera mis en place, précise bien les rôles de chacun. C'est le comité exécutif qui décidera des grandes orientations.

Les référents des 4 secteurs de l'OFA (encadrement, direction, jury et organisation) sont chargés du contenu.

➤ Audit maturité digitale

Une communication sera faite au Bureau fédéral de mars, les éléments actuels étant insuffisants pour faire un point complet. La société IPPON est chargée de « digitaliser » les clubs pour optimiser notre communication.

Daniel ARCUSET a participé à plusieurs réunions, d'où la nécessité d'un debriefing.

6. GROUPE DE TRAVAIL DU CENTENAIRE

Jean-Pierre FOURNERY remercie le Président pour son éditorial paru dans le numéro de février-mars d'*Athlétisme magazine*. C'est une mise en valeur du travail effectué par le groupe chargé de faire des propositions pour commémorer en 2020 le centenaire de la FFA.

Point sur les actions envisagées :

- livre du centenaire : étude faire par une école de design ;
- soirée du centenaire : étude faite par l'école Audencia ;
- exposition itinérante : l'étude faite par l'école Audencia sera présentée le 21 février ;
- des rendez-vous dans les territoires auront lieu tout au long de l'année 2020. Un groupe de travail, animé par Arnaud FLANQUART, a été constitué avec des Présidents de clubs, des représentants de la DTN, du pôle « développement » et de Paris 2020 ;
- timbre commémoratif du centenaire : les démarches pour la faisabilité du projet vont être lancées ;

- film évènement : André GIRAUD précise que la FFA a été sollicitée par un réalisateur. Ce film pourrait être un documentaire de 100' qui intéresserait France Télévision. Des séquences seraient ajoutées pour inclure les JO de Tokyo et les Championnats d'Europe de Paris. Une soirée officielle de présentation du film se déroulerait dans un grand cinéma parisien. Ce film serait ensuite commercialisé sur divers supports : DVD, clés USB.

Cette célébration du centenaire s'inscrit dans un programme global avec l'organisation des Championnats d'Europe à Paris et l'héritage FFA.

Le plan de financement de ces projets s'appuie sur des subventions de différents Ministères (Sports Culture, Outre-Mer) et de collectivités territoriales ainsi que sur des partenaires privés.

7. DOSSIERS DU BUREAU FEDERAL

➤ **Retour sur le Secrétariat général du 7 février**

Jean-Marie BELLICINI fait le point sur les circulaires envoyées ou en passe de l'être. Il précise que, pour des sujets spécifiques, il privilégie des « notes » à destination de groupes cibles. Le dernier exemple est la note destinée aux trésoriers des ligues et des comités départementaux pour les inciter à utiliser le même plan comptable afin d'harmoniser les comptes.

Daniel ARCUSET évoque ensuite les circulaires à propos d'une adhésion groupée au Conseil Social du Mouvement Sportif (CoSMoS). La proposition est faite que la FFA prenne en charge l'intégralité de la cotisation des ligues, comités départementaux et clubs. C'est un accompagnement complet en matière de droit social et dans l'application de la Convention nationale collective du sport.

Cette prise en charge d'un coût de 12 000 € entre dans le cadre de la politique fédérale. Accord du Bureau fédéral.

➤ **Calendrier des réunions 2019** Ce calendrier a été mis à jour après prise en compte des réunions du Comité directeur qui se tiendront désormais le vendredi, précédées le jeudi des réunions du CNDLT.

➤ **Clubs lauréats 2018**

Un critère pour le choix des clubs qui seront mis à l'honneur au Congrès de Nantes, a été insuffisamment pris en compte : ne pas avoir perdu de licenciés entre le 1^{er} septembre 2017 et le 31 août 2018.

La CNDC propose donc une liste corrigée.

Jean THOMAS regrette que le choix n'ait pas été fait sur les seuls critères de labellisation.

Jean-Yves LE PRIELLEC propose qu'on rajoute à l'avenir un critère supplémentaire, celui de club organisateur.

Après discussion, le **Bureau valide** les nouveaux choix faits par la CNDC.

➤ **Réunion des Secrétaires généraux des ligues**

Jean-Marie BELLICINI travaille avec la Directrice générale à la préparation du Congrès fédéral de Nantes. Il confirme qu'une réunion sera organisée vendredi 27 avril matin à Nantes pour les Secrétaires généraux des ligues. Une 2^{ème} réunion devrait avoir lieu à l'automne à la FFA.

➤ **Actions fédérales et territoriales - « politique de la ville »**

Le recensement des actions organisées dans les quartiers se termine. Une réunion spécifique aura lieu à la fin du mois. D'autres fédérations présenteront également des projets.

➤ **Groupement d'employeurs**

L'idée a été émise lors de la dernière réunion du CNDLT le 26 janvier qu'un Groupement d'employeurs soit créé dans le cadre de l'OFA. Le Président propose de voir avec Emmanuel BRISSET la faisabilité du projet en termes de démarches administratives, délais, coûts, etc.

➤ **Polynésie-Française**

Daniel ARCUSET fait l'historique d'une situation compliquée ayant suscité des dizaines d'échanges de mails depuis le mois de novembre. Il pourrait y avoir une suspicion de règlements détournés pour ne pas avoir à payer 3 mutations internes à la ligue.

Le Bureau fédéral de janvier avait suivi l'avis de la CSR mais un appel a été interjeté. Chaque membre du Bureau a pris connaissance de la nouvelle note de la CSR préconisant de rejeter cet appel formulé par une personne n'étant pas directement concernée. En effet, seuls peuvent faire appel les 3 licenciés qui ont muté, les clubs quittés et la Ligue de Polynésie-Française (article 2.3.4 des Règlements Généraux).

Christian ROGGEMANS fait remarquer que les arguments avancés par Daniel ARCUSET amèneraient le Bureau à se déjuger en revenant sur la décision qu'il a prise en janvier.

Après discussion, le **Bureau décide** de suivre l'avis de la CSR et considère que cet appel n'est pas recevable. Il est constaté toutefois que les parties prenantes (Ligue et Clubs) ayant droit d'appel sont toutes impliquées dans le processus d'octroi de ces mutations mais le Bureau fédéral ne peut au regard des pièces du dossier communiqué que s'inquiéter sur le processus qui a conduit à l'octroi de ces mutations gratuites en terme d'Ethique et de Déontologie et non sans préjudice pour la FFA. De ce fait, décide d'une audition en visio-conférence de la Présidente de la Ligue et de la CSR Ligue, à ce sujet dès que possible.

Le Président propose de recevoir lors du Congrès de Nantes la personne qui a fait appel et qui est déléguée. Par ailleurs il faudra prévoir un entretien téléphonique avec la Présidente de la ligue qui ne pourra pas assister au Congrès fédéral.

➤ **Record de France de perche JU/U20F**

Jean-Yves LE PRIELLEC informe le Bureau que la CSO a validé ce record, établi le 22 décembre 2018 à Cergy-la-Tour (B F-C), sur la foi du rapport du juge-arbitre qui avait omis de mentionner l'utilisation d'une piste démontable sans qu'il ait été fait appel à un géomètre pour vérifier la conformité.

Cependant, la piste déjà utilisée lors de compétitions similaires a été installée par la société DIMA dans le respect du cahier des charges. La CSO propose donc que le Bureau valide ce record et qu'un courrier soit envoyé à l'organisateur pour lui rappeler ses obligations.

Daniel ARCUSET et Pierre WEISS rappellent qu'une installation provisoire doit obligatoirement faire l'objet d'un certificat de nivellement de la part d'un géomètre. D'autre part, l'absence de mention sur le rapport du juge-arbitre de l'utilisation d'une piste démontable, entraîne automatiquement l'invalidation de toutes les performances.

Il propose donc de ne pas homologuer le record de France d'Alice MOINDROT ainsi que l'ensemble des performances réalisées lors de cette compétition.

Patrice GERGES trouve regrettable de pénaliser en premier lieu les athlètes et pas l'organisateur fautif.

Le Président demande un **vote**. 10 membres du Bureau sont contre l'homologation et 4 pour. Toutes les performances réalisées dans le cadre de cette compétition sont également annulées.

➤ **Examens de dirigeants et officiels 2019**

Alain MARTRES fait remonter de nombreuses demandes de clubs et de délégués aux assemblées générales de la FFA concernant les examens d'officiel fédéral (juge niveau 3) et de dirigeant régional (niveau 1).

Les derniers examens, préparés par la COT et la Commission Formation ont eu lieu en mars 2018. Depuis, des juges régionaux se forment pour devenir chefs juges et des dirigeants souhaitent passer l'examen régional pour permettre à leur club de valider les critères de labellisation.

L'OFA n'étant pas encore prêt dans ces deux domaines, il est nécessaire de proposer une alternative pour éviter que l'année 2019 soit une « année blanche ».

Anne TOURNIER-LASSERVE confirme que beaucoup de personnes n'ont pas compris le fonctionnement de l'OFA, comme le choix des modules à valider. Elle confirme également que l'OFA n'est pas prêt dans les deux domaines précités.

Le Président propose que Christian PREVOST et Jacques TUFFIERE soient rapidement contactés à ce sujet.

➤ **Athlérama**

La parution d'*Athlérama* se poursuit mais avec une baisse du nombre d'exemplaires imprimés. Près de 2 000 exemplaires étaient jusqu'alors imprimés dont environ 300 vendus. Cette année il sera demandé aux personnes intéressées de passer commande pour ajuster au mieux le nombre d'impressions.

➤ **Assemblées générales des ligues**

Un document va être réalisé par Daniel ARCUSET pour aider les référents du Bureau fédéral lors de leurs interventions dans les assemblées générales des ligues. Un court film pourrait également être présenté.

Par ailleurs, il serait souhaitable, la veille ou le matin des assemblées générales, que les membres des comités directeurs des ligues et les Présidents des comités départementaux assistent aux interventions des référents du Bureau sur le Plan de développement et fassent part des difficultés et réussites constatées dans leurs territoires.

8. PARIS 2020

Des modifications des Statuts de « Paris 2020 » seront proposées au vote de l'assemblée générale de cette structure qui aura lieu le 25 février, dont la nomination de Jean GRACIA au poste de Président.

Daniel ARCUSET et Anne TOURNIER-LASSERVE seront les représentants du Bureau à cette assemblée générale.

9. IMPLANTATIONS & CALENDRIER 2020

Le **Bureau valide** les implantations et les dates suivantes :

- Championnats de France de 100 km marche à Dijon (B F-C) le 27 avril 2019 ;
- Championnats de France de 10 km à Langueux (BRE) le 13 juin 2020 ;
- Manche de la Coupe du monde de course de montagne (WMRA) le 24 mai 2019 à Annecy (ARA).

Restent encore à implanter les Championnats de France de 50km marche et les Championnats de France entreprise de trail qui pourraient être intégrés aux Championnats de France de trail à Méribel (ARA) les 10 et 11 août.

La saison 2020 prend forme et sera présentée au prochain Bureau.

On sait que les Championnats de France élite en salle auront lieu le weekend du 29 février-1^{er} mars, les Championnats de France de cross les 7-8 mars et les Championnats de France élite estivaux du 19 au 21 juin.

Les Championnats de France hivernaux de lancers longs auront lieu le même weekend, et si possible au même endroit (ou lieux proches) que les Championnats de France en salle des mêmes catégories.

Anne TOURNIER-LASSERVE souhaite que l'appel à candidatures qui va être lancé pour toutes les compétitions nationales inclue les meetings estivaux.

Michel HUERTAS informe le Bureau que 3 candidats potentiels à l'organisation de Championnats de France de running ont préféré retirer leur candidature pour cause d'incompatibilité de leurs partenaires avec ceux de la FFA.

Le Président de la CNCHS attire l'attention des membres du Bureau sur les difficultés croissantes rencontrées pour organiser les Championnats de France, les organisateurs préférant renoncer pour ne pas perdre leurs partenaires.

André GIRAUD propose de regarder au cas par cas si des compromis sont possibles.

10. INTERNATIONAL

Pierre WEISS fait un point sur plusieurs sujets :

- IAAF: les installations en salle du CDFAS à Eaubonne ont obtenu la certification IAAF ;
- IAAF: le Bureau fédéral donne son **accord** pour l'envoi d'une « lettre d'intentions » à l'IAAF concernant une éventuelle candidature pour les Championnats du Monde de semi-marathon 2022 à Rennes ;
- AEA: le Bureau fédéral adresse ses félicitations à l'équipe JU/U20 féminines du Clermont Athlétisme Auvergne qui s'est classée deuxième à la récente Coupe d'Europe des Clubs Champions de Cross Country ;
- WMRA: Annecy va organiser une manche de la Coupe du monde de course de montagne 2019 (WMRA).

11. INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

➤ Au nom de la CNCHS, Michel HUERTAS demande qu'il n'y ait pas d'augmentation du coût des labels mais qu'on impose aux organisateurs de courses labellisées d'accorder aux licenciés FFA une réduction du prix de l'inscription d'au moins 10%. **Accord du Bureau.**

➤ NATIONAL EKIDEN SERIES

Michel HUERTAS annonce que, pour répondre à la commande du COJO Paris 2024 et Paris 2020 et profiter pleinement de la dynamique de l'Ekiden, la Fédération a pour ambition de couvrir le territoire de la façon la plus équilibrée et la plus large possible. L'objectif est de toucher un maximum de clubs FFA, de clubs non affiliés, d'entreprises, d'écoles et donc de coureurs, licenciés et non licenciés, en proposant un circuit attractif et dynamique.

Le circuit comprend onze épreuves : Saint-Etienne (ARA), Ballan-Miré (CEN), Laval (P-L), Nancy (G-E), Auxerre (B F-C), Albi (OCC), Villeneuve d'Ascq (H-F), Grenoble (ARA), Strasbourg (G-E), Paris (I-F) et Marseille (PCA).

Le Bureau fédéral valide cette proposition.

André GIRAUD rappelle que le point commun est de proposer des épreuves populaires, ouvertes à tous.

➤ Laurent BOQUILLET fait un point sur la Diamond League. L'IAAF va présenter un nouveau projet qui tient compte des difficultés financières de cette institution.

➤ Martine PREVOST demande au Bureau fédéral que la dénomination « Athlé Santé Loisir » soit remplacée par « Athlé Forme Santé » ce qui suppose la modification de nos textes. **Le Bureau donne son accord sur ce point.**

Par ailleurs, elle fait remarquer que la formation de Coach Athlé Santé (CAS) est réservée à des professionnels et que leur nombre n'augmente pas. Or, elle reçoit des demandes de clubs pour que d'anciens professionnels de santé puissent encadrer bénévolement, conscients de l'intérêt des activités physiques de loisir.

Pour le DTN, ce n'est pas conforme au Code du sport, à moins que ces personnes aient déjà des qualifications fédérales. En outre, cela pose problème si des bénévoles ont les mêmes prérogatives que les CAS. Il faut veiller à ne pas dévaloriser la fonction de CAS.

Après discussion, le Président propose que la formation de CAS soit ouverte aux professionnels (ou anciens professionnels) de santé à condition qu'ils possèdent les pré-requis. Ils auront en outre une appellation autre que celle de CAS.

Jean-Marie BELLICINI, Secrétaire général, avec l'aide de Patricia ZUGER, Secrétaire générale adjointe et d'Alain MARTRES, Chargé de mission auprès du Bureau fédéral.

Pièces annexées :

1. Point sur les licences (2)

EVOLUTION DES LICENCES

TYPE	Année 2019 / 2018 (Nombre)			Année 2019 / 2018 (Pourcentage)		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
DECOUVERTE	-1 205	-251	-1 456	-3,00%	-0,76%	-1,99%
COMPETITION	-3 531	-2 474	-6 005	-4,46%	-3,91%	-4,21%
SANTE	-195	-926	-1 121	-3,63%	-5,20%	-4,84%
RUNNING	-140	722	582	-0,42%	2,35%	0,90%
ENCADREMENT	-399	-152	-551	-5,99%	-4,30%	-5,40%
ENTREPRISE	-13	-11	-24	-1,23%	-3,45%	-1,75%
TOTAL	-5 483	-3 092	-8 575	-3,30%	-2,08%	-2,72%

Situation au 14 février 2019

97,28%

306 117

Référence au 31 Août 2018

314 692

-8 575

CATEGORIE	Année 2019 / 2018 (Nombre)			Année 2019 / 2018 (Pourcentage)		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
BABY ATHLE	280	61	341	8,18%	2,64%	5,95%
EVEIL ATHLETIQUE	-1 006	-191	-1 197	-5,13%	-1,31%	-3,50%
POUSSINS	-479	-121	-600	-2,80%	-0,76%	-1,81%
BENJAMINS	-578	-395	-973	-4,78%	-2,86%	-3,76%
MINIMES	-421	-371	-792	-4,10%	-2,63%	-3,25%
CADETS	-590	-593	-1 183	-7,18%	-6,14%	-6,62%
JUNIORS	-266	-360	-626	-4,58%	-6,81%	-5,64%
ESPOIRS	-324	-138	-462	-7,10%	-4,19%	-5,88%
SENIORS	-1 605	-939	-2 544	-6,81%	-5,30%	-6,16%
MASTERS	-494	-45	-539	-0,80%	-0,09%	-0,48%
TOTAL	-5 483	-3 092	-8 575	-3,30%	-2,08%	-2,72%

Situation au 14 février 2019

97,28%

306 117

Référence au 31 Août 2018

314 692

-8 575